



Aujourd'hui retraité, Vincent BOUVIER a occupé de nombreux postes, souvent en Outre-mer. Il a été nommé Secrétaire général de la mer entre 2016 et 2019.

1974 - Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), section Service public

1976 - Maîtrise de Droit public, Université de Paris II

1977 - DEA de Droit public, Université de Paris II

1979 - DEA d'Études politiques, Université de Paris II

1980-1981 - Chargé d'affaires à l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR)

1981-1988 - Enseignant en Droit public à l'Université Robert Schuman de Strasbourg

1991-1993 - Directeur, Délégué du gouvernement pour la Nouvelle-Calédonie et les îles Wallis et Futuna.

1993-2009 - Secrétaire général / préfet / sous-préfet de la Lozère, du Rhône, de la Drôme, de la Réunion, de Valenciennes, de Mayotte et de l'Aveyron

2010-2013 - Directeur, Délégué général à l'Outre-mer (Ministère des Outre-mer)

2014-2016 - Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

2016-2019 - Secrétaire général de la mer

2019-2024 - Conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes

Quel est votre parcours professionnel ?

D'abord enseignant en Droit public à l'Université de Strasbourg, j'ai intégré le corps préfectoral en 1989. J'y ai fait une large partie de ma carrière en occupant de nombreux postes de sous-préfet, puis de préfet, exerçant également des fonctions en administration centrale. J'ai servi fréquemment en Outre-mer : à La Réunion ; à Mayotte comme préfet ; en Nouvelle-Calédonie comme haut-commissaire. J'ai également occupé le poste de directeur général au ministère des Outre-mer. C'est à travers ce prisme ultramarin que j'ai été amené à aborder, puis approfondir, les questions maritimes.

En 2016, j'ai été nommé Secrétaire général de la mer, poste de coordination des politiques maritimes placé directement sous l'autorité du Premier ministre, fonction que j'ai occupée pendant trois ans. Enfin, en février 2019, j'ai été nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes, jusqu'en février 2024.

Quel est votre métier aujourd'hui ?

Je suis aujourd'hui à la retraite mais je continue à suivre l'actualité maritime et j'ai conservé des activités en lien avec ce secteur : administrateur de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) ; participation à un groupe de travail rattaché au Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM). S'agissant précisément des fonds marins, après mon départ du SG Mer, j'ai co-dirigé une étude sur ce sujet, publiée en 2022 par la Fondation de la Mer.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous intéresser à la géopolitique des fonds marins ?

C'est d'abord par mes affectations ultramarines, et notamment ma fonction de directeur général de l'Outre-mer, que j'ai été amené à m'intéresser aux fonds marins, les potentialités de la France en ce domaine étant largement dues à ses territoires d'outre-mer et à leur place déterminante dans la définition de notre Zone Économique Exclusive.

Nommé Secrétaire général de la mer, j'ai continué à m'investir sur ce sujet stratégique, par la richesse et les perspectives qu'offrent les fonds marins en de nombreux domaines, par les enjeux qui leur sont liés : équilibre difficile entre la recherche scientifique, la protection de l'environnement marin et le développement économique ; contexte géopolitique fait de fortes rivalités et compétitions entre les États, rendant nécessaire, au plan national comme aux plans européen et international, des stratégies partagées et un cadre juridique suffisamment construit et contraignant.



Pouvez-vous nous raconter une anecdote en lien avec l'une de vos expériences / missions ?

Mon approche la plus concrète « sous la mer » fut une plongée pendant deux jours dans un sous-marin de la Marine nationale, lorsque j'étais Secrétaire général de la mer. Je n'ai pas été au-delà des 300 mètres de fond, mais cette expérience passionnante m'a donné envie d'aller beaucoup plus bas, et à bord de ces extraordinaires navires de recherche qui permettent de voir l'environnement extérieur.

“ Ayez conscience que le XXIème siècle sera maritime, que la mer occupe aujourd'hui une place première dans les échanges, les communications entre les hommes, que les milieux marin et sous-marin, leurs immenses potentialités, sont encore mal connus, et que cela suppose un effort décisif en matière de recherche scientifique. Ayez conscience aussi que la mer est au cœur des enjeux environnementaux, comme des rivalités économiques et politiques entre les États, la gestion de ces conflits et la place de notre pays dans ce contexte constituant une préoccupation majeure.

Bref ayez conscience que c'est une grande chance de pouvoir s'associer à cette évolution, que la mer est source d'activité et d'emploi en tous domaines, et prenez la mer ! ”